COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Port de Dakar : le PAD, les Douanes sénégalaises et la Communauté portuaire s'accordent sur des mesures concertées pour le fonctionnement H24 et la décongestion

Le Port Autonome de Dakar (PAD) et la Direction générale des Douanes (DGD) s'engagent à assurer le fonctionnement à feu continu (H24) dès décembre 2026. Tous les opérateurs sont invités à s'aligner sur cette démarche pour optimiser l'exploitation de l'outil portuaire.

Cette résolution a été prise par les Directeurs généraux lors de la réunion tripartite entre le PAD, la DGD et la Communauté des Acteurs Portuaires du Sénégal (CAP-Sénégal), tenue ce mercredi 25 novembre 2026 à la Direction générale du PAD.

Coprésidée par le Directeur général du PAD, M. Doune Pathé MBENGUE et le Directeur général des Douanes, M. Malick MBAYE, la rencontre s'est tenue en présence du Président de CAP-Sénégal, M. Baba TALL.

Le Directeur général du COSEC, M. Ousseynou POUYE et le Directeur général de CFS, M. Ibrahima BA y ont également pris part.

En outre, la rencontre a réuni administrations, institutions de l'hinterland, GIE Gaindé 2000, concessionnaires de terminaux, lignes maritimes et organisations professionnelles.

Un cadre né du protocole du 3 juin 2025

Institué par le protocole d'accord du 3 juin 2025, le Cadre repose sur une conviction partagée : la fluidité du passage portuaire est l'affaire de tous les acteurs. Il a déjà permis des mesures urgentes contre la congestion et la création d'un sous-comité H24, piloté par CAP-Sénégal que les deux Directeurs généraux entendent pérenniser.

M. Doune Pathé MBENGUE a rappelé le cap du plan de transformation du PAD : bâtir un système portuaire national cohérent, en phase avec l'agenda Sénégal 2050 et la Stratégie Nationale Portuaire. Six leviers : **gouvernance inclusive** (DABASEN), **reconfiguration de Dakar**, **développement de Bargny-Sendou et de Ndayane**, **ports régionaux** et **connectivité multimodale**, ont pour ambition de faire de Dakar un hub logistique et industriel de rang africain.

La Douane : « une Douane de solutions et de résultats »

Le Directeur général des Douanes a souligné que la digitalisation des procédures apporte transparence et prévisibilité et permet de mesurer concrètement l'action de l'administration.

Annonçant « un premier signal fort », M. Malick MBAYE a précisé que tous les bureaux des Douanes sont ouverts les samedis en novembre et décembre. Il a invité les acteurs à sanctuariser cet acquis, puis à évaluer le délai nécessaire pour un fonctionnement 24h/24 et 7j/7, avec « une Douane de solutions et de résultats ».

Le guichet unique – fonctionnement H24 : nouveau cap de la transformation digitale

Le fonctionnement à feu continu suppose, grâce à la technologie, la disponibilité coordonnée de l'ensemble des services opérationnels, documentaires, commerciaux et financiers. Le Guichet Unique Portuaire Électronique (GUPE) en est le socle : volume de dossiers multiplié par 3,6 entre

2024 et 2025, délai de sortie des marchandises réduit de 44 %, manifeste reçu en 30 minutes contre 24 heures auparavant.

Neuf mesures ont été soumises aux Directeurs généraux dont l'ouverture des services publics les samedis, la validation automatisée 24h/24 de certains documents et le paiement électronique unifié. Les cinq premières sont prévues au premier trimestre 2027, les autres à moyen terme.

Le rôle du PAD : un moteur de la fluidité portuaire

Pour le Directeur général du PAD, M. Doune Pathé MBENGUE, « aucun acteur ne peut, à lui seul, garantir la fluidité du passage portuaire ». En tant qu'autorité portuaire, le PAD est à la fois pilote et facilitateur : il coordonne les acteurs de la place portuaire et porte la modernisation digitale du guichet unique. Il s'engage à ouvrir ses services le samedi, à adopter les décisions internes nécessaires au fonctionnement à feu continu, à publier des rapports de performance et à sécuriser les emprises portuaires avec les autorités.

Décongestion : des actions à effet immédiat

La congestion tient à des causes structurelles (port en plein centre-ville, saturation foncière, croissance annuelle de 5 à 10 %) et conjoncturelles (situation sécuritaire régionale). Elle pèse sur les navires, les camions et la sécurité aux abords du port.

Huit mesures de décongestion ont été présentées, dont trois d'ici fin décembre 2026 :

- des opérations conjointes de désencombrement des principaux points d'accès ;
- un contrôle d'accès renforcé au Parking GFC ;
- le fonctionnement en continu du bureau de pose de balises.

Les autres mesures, à court terme, visent notamment à interdire le stationnement anarchique, renforcer les effectifs de circulation et de la Douane et digitaliser les rendez-vous des camions et l'ordre de mission transit. À plus long terme : meilleure exploitation du GFC, espaces extérieurs aux abords de Dakar et réorganisation de Mbao 1 et Mbao 2.

Des engagements adoptés

La séance s'est achevée par l'adoption de la matrice d'engagements. Les coprésidents ont appelé l'ensemble des acteurs à se l'approprier, pour faire du Cadre un levier de compétitivité du port de Dakar et du Sénégal.

Dakar, le

Port Autonome de D... Le Coordonnatrice ... Communication Stratégique

Pour PAD

CAP SENEGAL Communauté des Acteurs Portuaires Le Secrétaire Général

Pour CAPSEN

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

Pour la DGD

Scanné avec CamScanner